

# Compte rendu

## Conseil municipal du 18 mars 2022

### 1 - Conseil municipal – Procès-verbal de la séance du 28 janvier 2022 – Approbation.

Le Conseil délibère et, à l'unanimité

1. approuve le procès-verbal du 28 janvier 2022.

### 2 - Compte-rendu des décisions prises par délégations du Conseil municipal.

Le Conseil,

1. prend acte des décisions prises par la Maire ou son représentant et listées en annexe.

### 3 - Guerre en Ukraine – Aide d'urgence – Subvention au fonds FACECO – Approbation.

Le Conseil délibère et, à l'unanimité

1. approuve le versement de 40 000 € au fonds FACECO, géré par le Ministère français de l'Europe et des Affaires Étrangères ;
2. autorise Mme la Maire à prendre les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

### 4 – Budget participatif – Grands principes et charte de fonctionnement – Approbation

Le Conseil délibère et, à l'unanimité

1. approuve la mise en place du budget participatif et la charte de fonctionnement annexée à la présente délibération ;
2. autorise Mme la Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

### 5 – 2022, 10 années après l'inauguration du mémorial de l'abolition de l'esclavage – Journée nationale des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leur abolition du 10 mai 2022 – Subventions – Approbation.

**Le Conseil délibère et, à l'unanimité**

1. approuve l'attribution des subventions conformément à l'annexe 1 et autorise la signature des conventions et avenants correspondants (annexes 2 à 4) ;
2. prend acte de la programmation culturelle proposée pour la commémoration du 10 mai 2022 ;
3. autorise Mme la Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

*Non participation au vote de M. COCOTIER (au titre de l'association Mémoire de l'Outre-Mer).*

**6 – Convention pluriannuelle ANRU – Renouveau urbain du Grand Bellevue, Nantes Nord, Bottière Pin Sec et des Dervallières – Avenant n°2 – Approbation.**

**Le Conseil délibère et, à l'unanimité**

1. approuve l'avenant n° 2 à la convention pluriannuelle des projets de renouvellement urbain du Grand Bellevue, Nantes Nord, Bottière Pin-Sec et des Dervallières conclue avec l'ANRU ;
2. autorise Madame la Maire à prendre les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération et notamment à signer l'avenant n°2 à la convention pluriannuelle des projets de Nantes Métropole.

**7 – Nantes Doulon Bottière – ZAC Doulon Gohards – Programme des équipements publics – Principe de réalisation des équipements publics – Approbation**

**Le Conseil délibère et, à l'unanimité**

1. approuve le principe de réalisation, dans le cadre de la ZAC Doulon-Gohards, d'un multi-accueil petite enfance d'environ 60 places et des espaces verts ci-dessus mentionnés ;
2. approuve les modalités de financement et l'incorporation de ces équipements au patrimoine communal, conformément au projet de programme des équipements publics ci-annexé ;
3. autorise Mme la Maire à prendre toutes dispositions nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

**8 – Jardins et Nature en ville – Adhésion à la Fédération Nationale des Jardins Familiaux et Collectifs – Subventions – Approbation.**

**Le Conseil délibère et, à l'unanimité**

1. approuve l'adhésion de la Ville de Nantes à l'association dénommée « Fédération Nationale des Jardins Familiaux et Collectifs – Ligue Française du Coin de Terre et du Foyer », décide de ne pas se prononcer par vote à bulletin secret et désigne Mme Bonamy pour être sa représentante à l'assemblée générale ;
2. approuve le versement de subventions aux associations œuvrant dans les domaines de la protection de l'environnement et de la promotion des espaces naturels et horticoles sur le territoire nantais pour un montant de 30 250 €, selon la répartition jointe en annexe ;
3. autorise Mme la Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

**9 – Subventions au titre des actions éducatives et des actions temps libre – Avenant – Approbation.**

**Le Conseil délibère et, à l'unanimité**

1. approuve le versement des subventions proposées pour un montant total de 182 435 € (annexe 1) ;
2. approuve l'avenant avec l'association Creative Maker (annexe 2) ;
3. autorise Mme la Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

*Non participation au vote de M. JOUIN, M. COCOTIER, M. ASSEH, Mme HAKEM, Mme LANGLOIS, Mme NAULIN, M. REBOUH, Mme ROBERT (au titre de l'ACCOORD).*

**10 – Développement culturel – Subventions – Conventions et avenants – Approbation.**

**Le Conseil délibère et, à l'unanimité**

1. approuve les termes des conventions et avenants avec les organismes suivants :

• GALERIE CONFLUENCE .....	12 000 €
• RENCONTRES DU CINEMA ESPAGNOL .....	7 000 €
• LHAKSAM .....	11 000 €
• META JUPE .....	9 000 €
• ZOO GALERIE .....	5 000 €
• CENTRE CHOREGRAPHIQUE NATIONAL DE NANTES .....	10 000 €
• CRC .....	6 000 €
• TRACASS .....	23 000 €
• IPSO FACTO DANSE .....	7 000 €
• APO 33 (investissement) .....	7 842 €
• SONGO (investissement) .....	219 300 €
• BONUS (investissement) .....	14 000 €

et autorise les versements proposés ;

2. autorise le versement de subventions, au titre de l'année 2022, pour un montant global de 541 837 €, telles qu'elles figurent dans le tableau figurant en annexe 1;
3. approuve le retrait de la subvention de 500 € octroyée à l'association Bleu de Berlin au titre de l'année 2020 ;
4. autorise Mme la Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

*Non participation au vote de M. COCOTIER, Mme LANGLOIS (au titre du Centre Chorégraphique National de Nantes).*

**11 – Culture et proximité – Pratiques culturelles amateurs et émergentes – Subventions – Conventions et avenants – Approbation.**

**Le Conseil délibère et, à l'unanimité**

1. approuve les termes des conventions et avenants avec les organismes suivants :

• ASSOCIATION 1.5 .....	36 000 €
• LOLAB .....	23 000 €
• P'TIT SPECTATEUR & CIE .....	16 091 €
• KIOSQUE NANTAIS .....	1 419 €
• THEATRE UNIVERSITAIRE DE NANTES .....	5 000 €

- et autorise les versements proposés ;
2. autorise le versement de subventions, au titre de l'année 2022, pour un montant global de 191 669 €, telles qu'elles figurent dans le tableau figurant en annexe 6 ;
  3. autorise Mme la Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

#### **12 – Politique de la Lecture publique et du livre – Subventions – Dispositions diverses – Conventions – Approbation.**

**Le Conseil délibère et, à l'unanimité**

1. autorise la signature des conventions annuelles définissant le budget alloué à la Ville de Nantes par l'État dans le cadre du Contrat Territoire-Lecture Grand Bellevue 2020 – 2022 (annexes 1 et 2) ;
2. autorise la signature de la convention d'acquisition de l'œuvre « Jusqu'aux bouts du monde », avec l'artiste Gaëlle Compozia en hommage au thème de l'exploration dans les romans de Jules Verne (annexe 3) ;
3. approuve le versement de subventions au titre de l'année 2022 pour un montant global de 3 900 € selon le détail figurant en annexe 4 ;
4. autorise Mme la Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

#### **13 – Culture – Equipements en régie, établissements publics – Dispositions diverses – Conventions – Approbation.**

**Le Conseil délibère et, à l'unanimité**

1. prend acte des deux acquisitions réalisées par le Musée d'arts de Nantes pour un montant de 744 € et 7 800 € et autorise les demandes de subvention auprès du FRAM ;
2. autorise la signature des conventions définissant le partenariat entre la Ville de Nantes pour son Conservatoire et le CCINP Andy de Groat avec l'ANO et le CNDC d'Angers ;
3. autorise la signature de la convention définissant le partenariat entre le Conservatoire de la Ville de Nantes et le Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse de Paris ;
4. approuve la nouvelle grille tarifaire du Conservatoire pour l'année scolaire 2022 / 2023 ;
5. autorise Mme la Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

#### **14 – Patrimoine – Subventions – Conventions – Soutien de la Ville à la préservation et à l'amélioration du patrimoine urbain – Approbation.**

**Le Conseil délibère et, à l'unanimité**

1. approuve l'attribution de subventions à hauteur de 22 200 €, conformément à l'annexe 1, et autorise la signature de la convention correspondante (annexe 2) ;
2. approuve l'attribution des subventions, au titre des aides à la restauration du patrimoine bâti ancien, dans le cadre de l'action générale de la Ville en faveur de la préservation et de l'amélioration du patrimoine architectural, pour un montant total de 20 226 €, selon la répartition proposée en annexe 3 et autorise la signature des conventions correspondantes (annexe 4) ;
3. autorise Mme la Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

#### **15 – Sports – Deuxième répartition de subventions – Conventions et avenants – Approbation.**

**Le Conseil délibère et, à l'unanimité**

1. approuve l'attribution de subventions d'investissement et de fonctionnement en faveur d'associations sportives selon la répartition proposée en annexe 1, pour un montant total de 164 000 €, et le cas échéant la signature de la convention et des avenants correspondants (annexes 2 à 6) ;
2. autorise Mme la Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

**16 – Vie associative – Fonds de soutien exceptionnel aux associations nantaises – Deuxième répartition de subventions – Conventions et avenants – Approbation.**

**Le Conseil délibère et, à l'unanimité**

1. approuve l'attribution de subventions, telles que proposées ci-dessus, pour un montant total de 319 429 € en fonctionnement et de 100 000 € en investissement (Annexe 01) ;
2. approuve les conventions et avenants suivants :
  - LE COLLECTIF DU DIX ..... Avenant 01 ..... Annexe 02 ;
  - ATELIER BRICOLAGE DES DERVALIERES .. Convention ..... Annexe 03 ;
  - LES GENS DE LA LUNE ..... Convention ..... Annexe 04 ;
  - PAQ LA LUNE ..... Avenant01 ..... Annexe 05 ;
  - CÉMÉA ..... Convention d'investissement .... Annexe 06 ;
  - AUDACE ..... Convention ..... Annexe 07 ;
  - FRANCAS ..... Convention ..... Annexe 08 ;
  - VIVRE LIBRE 44 ..... Convention CCAS/VDN/NM ..... Annexe 09 ;
  - DEUX TRAVERS & CIE ..... Convention ..... Annexe 10 ;
  - TWO POINTS ..... Convention ..... Annexe 11 ;
  - A L'ABORDAGE CAFE DES ENFANTS ..... Avenant 01 ..... Annexe 12 ;
3. autorise Mme la Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

*Non participation au vote de Mme HAKEM, (au titre de l'association Océan Insertion 44) et de M. SALAÛN (au titre de l'association Paq'la Lune).*

**17 – Politique jeunesse – Soutien aux associations et porteurs de projets – Deuxième répartition de subventions – Avenants – Approbation.**

**Le Conseil délibère et, à l'unanimité**

1. approuve l'attribution de subventions, telles que proposées ci-dessus, pour un montant total de 217 668 € (annexe 1) ;
2. approuve la signature des avenants suivants :
  - LÉO LAGRANGE OUEST ..... Avenant 10 ..... Annexe 2 ;
  - LE DERNIER SPECTATEUR ..... Avenant 01 ..... Annexe 3 ;
  - AMBITIONS JEUNESSES ..... Avenant 03 ..... Annexe 4 ;
  - BENENOVA NANTES ..... Avenant 08 ..... Annexe 5 ;
  - LES DEUX RIVES ..... Avenant 02 ..... Annexe 6 ;
  - MAKE A MOVE ..... Avenant 07 ..... Annexe 7 ;
  - CÉMÉA ..... Avenant 04 ..... Annexe 8 ;

- LA SAUCE LUDIQUE ..... Avenant 03 ..... Annexe 9 ;

3. autorise Mme la Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

*Non participation de Mme AMROUCHE (au titre de l'association le Dernier Spectateur).*

#### 18 – Ville non sexiste – Deuxième répartition de subventions – Convention et avenants – Approbation.

**Le Conseil délibère et, à l'unanimité**

1. approuve le versement de subventions aux différentes associations œuvrant dans le domaine de l'égalité femmes-hommes pour un montant total de **76 500 €**, selon la répartition exposée dans le tableau en annexe 1 ;
2. approuve le versement d'une subvention d'un montant de **5 000 €**, à la Fondation des femmes, au titre de la lutte contre les violences faites aux femmes (annexe 1) ;
3. approuve la convention conclue avec l'association « Resonantes» (annexe 2) ;
4. approuve les avenants aux conventions conclues avec les associations : CIDFF (annexe 3), Style Alpaga (annexe 4) ;
5. autorise Mme la Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

#### 19 – Migration intégration – Apprentissage du français – Subventions – Approbation.

**Le conseil délibère et, à l'unanimité**

1. approuve le versement de subventions aux associations au titre des parcours linguistiques pour un montant total de **11 900 €** selon la répartition exposée dans le tableau joint en annexe ;
2. autorise Mme la Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

#### 20 – Bureau des projets – Fonds de soutien à l'initiative citoyenne – Subventions – Approbation.

**Le Conseil délibère et, à l'unanimité**

1. approuve le versement des subventions en faveur des projets, selon la répartition proposée, pour un montant de **11 876 €** ;
2. approuve l'avenant n° 2 à la convention du 5 février 2021 passée avec l'association Le Collectif du DIX (cf. annexe) ;
3. autorise Mme la Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

#### 21 – Signature de la charte relative à l'aménagement numérique hertzien de Nantes Métropole – Approbation.

**Le Conseil délibère et, à l'unanimité**

1. approuve la charte intercommunale d'aménagement hertzien du territoire entre Nantes Métropole, les communes membres, les opérateurs de téléphonie mobile (Bouygues Télécom, Free Mobile, Orange, SFR) et les organismes d'habitat social (Atlantique Habitations, Habitat 44, Harmonie Habitat, ICF Habitat Atlantique, La Nantaise d'Habitation, Nantes Métropole Habitat et l'USH des Pays de la Loire), annexée à la présente délibération ;
2. autorise Mme la Maire à signer la charte, annexée à la présente délibération ;
3. autorise Mme la Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

**22 – Subventions aux associations oeuvrant dans le domaine de la santé – Deuxième répartition et opération paniers solidaires – Approbation.**

**Le Conseil délibère et, à l'unanimité**

1. approuve le versement de subventions aux différentes associations oeuvrant dans le domaine de la santé, pour un montant de 40 430 €, selon la répartition jointe en annexe 1 ;
2. autorise Mme la Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

*Non participation au vote de M. JOUIN, M. COCOTIER, M. ASSEH, Mme HAKEM, Mme LANGLOIS, Mme NAULIN, M. REBOUH et Mme ROBERT (au titre de l'Accoord).*

**23 – Désignations diverses**

**Le Conseil délibère et, à l'unanimité**

1. décide à l'unanimité de ne pas se prononcer par vote à bulletin secret ;
2. désigne Mme Valérie Coussinet représentante de la Ville de Nantes au sein de la commission de la vie étudiante de Nantes Université ;
3. autorise Mme la Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

**24 – Personnel municipal – Adaptation du tableau des effectifs – Dispositions diverses – Approbation.**

**Le Conseil délibère et, après vote électronique,**

**- d'une part, par 60 voix pour et 8 abstentions**

1. approuve les modifications du tableau des emplois permanents (annexe 1) ;
2. approuve :
  - les ratios d'avancement de grade établis pour l'année 2022 ;
  - la modification des lignes directrices de gestion pour l'avancement au grade de brigadier chef principal ;
3. approuve la création d'une autorisation spéciale d'absence pour permettre à un agent de faire face à l'annonce d'une pathologie chronique nécessitant un apprentissage thérapeutique, ou d'un cancer, chez son enfant mineur ;
4. approuve la possibilité d'affecter dans un compte de réserve les dons de jours non utilisés pour permettre de les réattribuer dans l'année à un agent qui demanderait à bénéficier d'un don de jours ;
5. approuve :
  - la mise en place d'une facilité horaire pour permettre aux agents d'aller faire des tests de dépistage sur le temps de travail ;
  - la mise en place d'une facilité horaire pour permettre aux agents parents d'accompagner les mineurs ou les majeurs protégés dont ils ont la charge pour se faire vacciner sur le temps de travail ;
6. approuve, à titre exceptionnel et transitoire, la mise en oeuvre d'un complément de rémunération équivalent au régime indemnitaire de catégorie B pour les cadres d'emplois des auxiliaires de puériculture et les aides-soignants titulaires, contractuels et non-titulaires, non permanents à compter du 1er janvier 2022 ;
7. précise que les crédits correspondants sont inscrits au budget ;
8. autorise Mme la Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à exécution de la présente délibération.

**d'autre part, par 49 voix pour, 10 voix contre et 9 abstentions**

1. approuve :
  - la création d'un comité social territorial commun et d'une formation spécialisée commune à la Ville de Nantes, son CCAS et Nantes Métropole, selon les modalités décrites dans la présente délibération ;

- le principe de création de formations spécialisées de site ou de services, dont le dispositif sera finalisé lors du conseil municipal de juin 2022,
2. autorise Mme la Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

#### 25 – Dispositions relatives aux marchés publics : Fonctionnement et Travaux – Approbation.

**Le Conseil délibère et, à l'unanimité**

1. autorise le lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert pour la conclusion d'un accord-cadre multi-attributaires, sans seuil minimum, mais avec un seuil maximum arrêté à 5 000 000,00 € HT pour la Ville de Nantes, pour des prestations d'installation et location de bâtiments modulaires dans le cadre du groupement de commandes constitué entre Nantes Métropole (coordonnateur), la Ville de Nantes et son C.C.A.S. ;
2. autorise le lancement d'une procédure adaptée pour les travaux de sécurisation de 10 sites scolaires ;
3. approuve la nouvelle enveloppe financière pour les travaux de réhabilitation des sanitaires du groupe scolaire Emile Péhant de 400 000 € TTC, dont 351 600 € TTC affectés aux travaux ;
4. approuve la nouvelle enveloppe financière pour les travaux de restauration de la Grue dite « Noire » et de son portique de 2 925 000 € TTC, dont 2 340 000 € TTC affectés aux travaux ;
5. autorise Mme la Maire à traiter, le cas échéant, soit par procédure formalisée, soit par marché négocié en cas d'offres jugées inappropriées ou inacceptables ;
6. autorise Mme la Maire à signer, au nom de la Ville, les marchés à conclure avec les prestataires dont les propositions seront ou ont été jugées économiquement les plus avantageuses par la Commission d'Appel d'Offres ou après avis de celle-ci ;
7. approuve l'avenant n°13 à la convention constitutive du groupement de commandes entre la Ville de Nantes, le CCAS de la Ville de Nantes, Nantes Métropole, l'EBANSN et Nantes Métropole Habitat (cf. annexe) ;
8. autorise Mme la Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

#### 26 – Aide à la relance de la construction durable – Convention avec l'État – Approbation.

**Le Conseil délibère et, à l'unanimité**

1. approuve le contrat de relance du logement avec l'Etat afin de bénéficier de l'aide à la relance de la construction durable sur la base d'objectifs qui seront définis ultérieurement (cf. annexe) ;
2. autorise Mme le Maire à prendre toutes dispositions nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

#### 27 – Transactions immobilières diverses – Approbation.

**Le Conseil délibère et, après vote électronique,**

**- d'une part, par 59 voix pour et 9 abstentions,**

1. approuve la constitution d'une servitude au profit d'ENEDIS pour le passage de deux canalisations souterraines et accessoires dans les parcelles cadastrées NZ 274 et NZ 276 situées Rue du Port Boyer ;
2. approuve la constitution d'une servitude au profit d'ENEDIS pour le passage de trois canalisations souterraines et accessoires dans les parcelles cadastrées BD 129, BD 299, BD 257, BD 270, BD 448, BD 287, BD 291, BD 288, AX 564 situées Rue de la Bottière / Rue Alfred Nobel / Route de Sainte-Luce ;
3. autorise Mme la Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

**- d'autre part, par 40 voix pour, 17 voix contre et 9 abstentions,**

1. approuve la mise à disposition, par bail emphytéotique, à l'association Les Colonnes Nantaises de l'immeuble B dépendant de



l'ensemble immobilier cadastré BV 437p, pour une durée de 40 ans, et moyennant le versement d'une redevance annuelle de 1 300 € ;

2. autorise Mme la Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

## 28 – Acquisition et cession foncières – Approbation.

Le Conseil délibère et,

1. approuve l'acquisition auprès des consorts Poireaudeau, Athimon, Menard et Tessier des parcelles non bâties cadastrées BO n°69 et 247, situées lieudit La Prairie de Mauves à Nantes, au prix net vendeur de 7 300 € ;
2. approuve le transfert de propriété à titre gratuit à Nantes Métropole, au titre de ses compétences des parcelles énoncées ci-dessus, ZAC du Grand Bellevue, pour environ 50 381 m<sup>2</sup>, et ZAC des Dervallières, pour environ 12 259 m<sup>2</sup> ;
3. autorise Mme la Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

(7 abstentions)

## 29 – Décision Modification 2022 n°01 et dispositions diverses à caractère budgétaire et financier – Approbation.

Le Conseil délibère et,

1. approuve l'ensemble des modifications budgétaires du budget principal Ville en Autorisation de Programme (cf. annexe) ;
2. approuve les propositions des jurys des CLAP, d'aides à la mobilité internationale des étudiants, lycéens et apprentis et du dispositif d'aide à la 1ère mobilité internationale des jeunes en autonomie telles qu'exposées ci-dessus et autorise le versement des bourses afférentes ;
3. approuve le versement d'une subvention de 51 000 € à l'association Ecopole ;
4. approuve le versement de subventions dans le cadre de l'appel à projet du contrat de ville 2022 au titre de la lutte contre les discriminations pour un montant de 5 000 € ;
5. approuve le versement d'une subvention pour un total de 1.690 € au titre des jumelages internationaux à l'association Géocaching Pays de Loire ;
6. approuve la convention avec les Anneaux de la Mémoire pour la régularisation de la subvention 2021 dans le cadre de l'APDIS votée lors du Conseil municipal du 17 décembre 2021 et le versement de la subvention de fonctionnement correspondant sur 2022 ;
7. approuve les annulations, ajustements et reversements de subventions versées ou à verser aux différents partenaires tels que précisés ci-dessus ;
8. approuve la signature des avenants 2022 à la convention initiale mise en place au 1<sup>er</sup> janvier 2019, relative à la mise à disposition des équipements sportifs aux lycées publics et privés ;
9. approuve le renouvellement de la convention d'objectifs et de moyens avec le GCSMS SIAO 44 annexée à la présente délibération ;
10. approuve le remboursement partiel à M. Aldo BUELICH de la location du local de répétition et du studio d'enregistrement du Labo 88 sur la période précitée ci-dessus, pour un montant de 52,50 € ;
11. approuve la modification de la convention de gestion entre la Ville de Nantes et Nantes Métropole, relative à la gestion des appels des usagers de la métropole sur des projets spécifiques de la Direction Déchets pouvant générer des interpellations téléphoniques volumineuses ;
12. approuve la signature des contrats d'aide financière avec la CAF de Loire-Atlantique ;
13. approuve la signature du 7<sup>e</sup> avenant à la convention avec la crèche associative Fluffy ;
14. approuve l'avenant à la convention de partenariat avec l'ADAPEI ;
15. prend acte de la création d'un « plan piscine » de soutien financier aux communes disposant d'équipements aquatiques,
16. accepte le fonds de concours en fonctionnement relatif au « plan piscine » qui lui est attribué, soit 1 519 848 € par an ;
17. décide de se prononcer favorablement sur les remises gracieuses de frais d'enlèvement de fourrière automobile tels que présentées ci-dessus ;
18. accepte de réduire, annuler ou rembourser les différents titres de recettes émis à l'encontre des personnes individuelles ou des

associations citées ci-dessus ;

19. accepte de prononcer en non-valeur l'ensemble des créances irrécouvrables présentées et d'en donner décharge au comptable public - responsable du Service de Gestion Comptable de Nantes à hauteur de 6 948,29 € ;
20. autorise Mme la Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

(8 voix contre)

*Non participation de M. PROCHASSON (au titre du SIAO 44).*

**30 - Centre de Loisirs du Petit Port – Délégation de service public - Avenant n°11 – Approbation.**

**Le Conseil délibère et, à l'unanimité**

1. approuve l'avenant n°11 au contrat de délégation de service public du Centre de Loisirs Petit-Port avec NGE ;
2. autorise Mme la Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

*Non participation au vote de M. TALLEDEC, Mme BLIN, M. BOULÉ, M. CITEAU, M. MARTIN, M. BOLO (au titre de NGE).*

*Le registre des délibérations est à la disposition du public  
au Service du Conseil et des Assemblées - porte A 217.*

La Secrétaire de Séance,  
Abbassia Hakem

